

PROJET D'USINE DE PRODUCTION DE CELLULES & MODULES DE BATTERIES ELECTRIQUES A BOURBOURG (59) CONCERTATION PRÉALABLE DU 8 JUIN AU 22 JUILLET

COMPTE-RENDU PERMANENCE SAINT GEORGES-SUR-L'AA 17 JUIN 2022

ORGANISATION DE LA PERMANENCE

- **Date** : Le vendredi 17 juin de 9h30 à 11h45
- **Lieu** : Mairie de Saint-Georges-sur-l'Aa, 123 Rue Raymond Verva, 59820 Saint-Georges-sur-l'Aa
- **Présents** :
 - o 2 porte-parole du projet pour la maîtrise d'ouvrage VERKOR (Sylvain PAINEAU & Solenn LE BRAY),
 - o 1 porte-parole du projet pour la co-maitrise d'ouvrage RTE (Damien BLOT)
 - o 1 garant de la CNDP (Jean Raymond WATTIEZ)
 - o 1 membre de la société Ethics Group en qualité d'assistante VERKOR (Mathilde THOMAZO)
 - o 1 représentant de la mairie de Saint-Georges-sur-l'Aa, adjoint au maire (M. Eric BOCQUILLON)
- **Documentation et matériel disponible** :
 - o La synthèse du dossier de concertation
 - o Le dossier de concertation
 - o 4 panneaux d'exposition (kakémonos) qui présentaient : les éléments clés du projet, la technologie de la batterie, le site choisi pour l'implantation de l'usine, la co-maitrise d'ouvrage RTE
 - o Un plan de la zone d'implantation de la future usine
 - o Un plan de masse potentiel de la future usine
 - o Des autocollants, des boîtes de bonbons Verkor
 - o Des modèles de cellules de batterie électrique en impression 3D.

MODALITES DE PARTICIPATION

Le recueil des avis, commentaires et questions du public a été ouvert et adapté au souhait des participants. La maîtrise d'ouvrage était installée dans l'accueil de la mairie, accessible à tous les visiteurs, et un kakémono avait été installé à l'extérieur pour indiquer sa présence aux éventuels passants.



Photo de l'entrée de la mairie avec exposition d'un kakémono de Verkor

Le public était ainsi libre de partager des observations générales et des observations sur d'autres thématiques, sans poser de question sur le projet lui-même.

Les questions portant sur le projet étaient reçues directement par la maîtrise d'ouvrage la majeure partie du temps et ont trouvé une réponse immédiate. Deux avis au format papier ont également été déposés en mains propres.



Photo de l'installation des maitres d'ouvrage dans l'accueil de la mairie. A l'arrière-plan, Sylvain PAINÉAU répond aux questions de 2 participants (visages masqués).

LA PARTICIPATION

L'objectif de la permanence était de se rendre disponible sur le territoire concerné par la concertation pour que les habitants de la commune et des communes alentour puissent obtenir des réponses en direct à leurs questions, des précisions sur le projet et la concertation, et donner leur avis sur le projet s'ils le souhaitaient.

En tout, 6 personnes se sont déplacées pour poser des questions et donner un avis sur la concertation et le projet en général.



Photo d'une partie des visiteurs (les visages ont été volontairement évités) de la permanence autour de la table d'accueil

1. LE PROFIL DES PARTICIPANTS

La majorité des participants étaient des hommes (4 personnes) et tous les visiteurs se sont signalés comme Saint-Georgeois.

Hommes	66%
Femmes	33%

La quasi-totalité des participants avait entre 45 et 64 ans (5 personnes), un seul avait moins de 29 ans.

Tranche d'âge	% de participants
12-29 ans	17%
30-44 ans	0%
45-64 ans	83%
65 ans et +	0

2. LES OBSERVATIONS DU PUBLIC : SYNTHÈSE DES QUESTIONS POSÉES PAR LE PUBLIC

Plusieurs thématiques ont été abordées.

- Le calendrier de la construction de l'usine et l'état actuel d'avancement du projet (démarches administratives) ;
- La technologie hébergée par les bâtiments et le process de fabrication des cellules et modules de batterie de l'usine Verkor (et notamment sur les aspects écologiques mis en place pour minimiser son empreinte carbone) ;
- Les raisons du choix d'implantation de l'usine à Bourbourg et plus précisément sur le site ZGI retenu dans la zone appartenant au GPMD ;
- L'aménagement de la zone appartenant au GPMD sur laquelle s'implanterait l'usine/les projets futurs d'aménagement autour de l'usine elle-même (ZGI) ;

- Le trafic généré par l'usine et sa desserte en général ;
- Les nuisances potentielles générées par l'usine pour les habitants des territoires à proximité (en particulier Saint-Georges-sur-l'Aa) ;
- L'approvisionnement de l'usine (et notamment l'origine des matériaux utilisés et sa consommation d'eau et l'origine de l'eau utilisée) ;
- Les risques liés à l'usine et à son fonctionnement ;
- Les emplois ouverts et le type de personnel qui serait recruté pour travailler sur le chantier de construction de l'usine puis dans l'usine elle-même ;
- Les modalités, les objectifs et les suites de la concertation.

Les questions posées ont pu obtenir un retour immédiat.



Photo des représentants des 2 maîtrises d'ouvrage : Sylvain PAINÉAU pour Verkor à gauche, Damien BLOT pour RTE à droite.

3. RETOURS DES PARTICIPANTS

Les participants ont montré en général un intérêt pour le projet lui-même et en particulier pour les opportunités d'emploi, de formation et les retombées économiques qu'il pourrait générer sur le territoire. L'usine de Verkor est accueillie plutôt positivement, avec cependant une demande de préservation du paysage et de ses spécificités locales.

Les aspects écologiques ont suscité également une curiosité notable des participants, avec une demande de cohérence avec les initiatives déjà en place et un encouragement à persévérer en ce sens : « *Bravo pour ce que vous faites, c'est ultra propre, il faut continuer.* »

En raison de la présence d'une actuelle salariée d'ACC, des éléments de comparaison avec les autres gigafactories de la région ont été développés en détail par Sylvain PAINÉAU pour expliciter



Le réseau
de transport
d'électricité

les éléments différenciants de l'usine que Verkor se propose de construire par rapport à ses concurrentes.

Des contributions ont également été partagées pour remonter un point de vigilance sur la gestion de la zone et de sa desserte par le Grand Port Maritime de Dunkerque et en particulier en ce qui concerne l'implantation de Clarebout, prévue à proximité du site sélectionné par Verkor. Une inquiétude est formulée vis-à-vis d'éventuels aménagements futurs des territoires situés entre Saint-Georges-sur-l'Aa et Loon-Plage, qui appartiennent au GPMD.

Les deux avis déposés au format papier ont été retranscrits en intégralité sur la plateforme de la concertation : <https://colidee.com/o138p549/textit/73vHPg/questions>